

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL DE QUARTIER CENTRE**  
**06 JUIN 2019**

Le conseil de quartier Centre s'est réuni le jeudi 06 juin 2019, dans les locaux du centre social Andrée CHEDID, sous la présidence de Monsieur Thierry ATLAN, maire adjoint, en présence de Madame la Maire.

Etaient présent(e)s à la séance :

**Pour le collège des élus** : Christine JANODET, Thierry ATLAN, Karine BETTAYEB, Roselyne CHARLES ELIE NELSON, Denis REYNAUD, Pierre STOUVENEL,

**Pour le collège des acteurs socio-économiques** : Philippe BOURIACHI, Gabrielle GASPARD, Emmanuelle GUENZI, Bertrand MARTIN, Jean-Claude RUFFIER,

**Pour le collège des habitants** : Patrick BRUNET, Hamza CHAIBI, Mylène DI BATISTA, Philippe GARRIGUES, Olivier GLOWINKOWSKI, Jean-Claude LESCOASTREYRES, Esther LUBUYA MUNYA, Mickaël RANDOT, Sylvia SAINT-VAL,

Pour l'Administration : Patricia DELON, Annie PREDAL,

Excusé (e)s : Mohamed BATAL, Anne GESTIN, Annick MORIN,

La séance est ouverte à 20h15.

**Monsieur Thierry ATLAN remercie la présence de Madame la Maire pour rencontrer les conseillers de quartiers.** Madame la Maire rappelle l'objectif de sa venue. Elle souhaitait les rencontrer dans l'exercice de leur fonction. Elle ajoute que les conseils de quartier existent depuis plus de 10 ans et que d'autres instances participatives existent également sur la Ville (conseil des seniors, conseil de la vie associative, conseil de la culture, conseil d'enfants).

Elle remercie les conseillers de quartier de leur investissement et indique qu'ils sont les interfaces entre les riverains et le conseil de quartier au sein duquel ils font remonter les questions. Ils ont également un rôle de transmission d'information donnée par la Ville. Il est important que les conseillers soient informés de tout ce qui va se passer dans leur quartier.

Elle invite les conseillers de quartier à poser les questions qu'ils souhaitent et pour lesquelles elle apportera une réponse dans la mesure du possible.

Questions posées par les conseillers de quartiers :

Questions	Réponses
<p>Demande d'éclaircissement sur le projet Maison des associations. Il n'y a pas eu d'information sur ce sujet. Va-t-il y avoir des réunions sur cette structure? Cela risque d'engendrer des problèmes de stationnement.</p>	<p>Cela s'est fait entre deux conseils, c'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu d'information.</p> <p>Le propriétaire a mis en vente les locaux. La Mairie était à la recherche depuis un moment d'un espace pour les associations, qui souhaitaient avoir un lieu pour se réunir. La Ville a donc préempté.</p> <p>Une première réunion s'est déroulée avec le Conseil de la Vie associative, pour exposer le projet. Il ne s'agit pas d'un lieu d'activité pour les associations mais bien d'un espace pour les réunions, travailler, se renseigner. Des permanences seront tenues par l'agent qui est en charge des associations sur la Ville. Ces salles sont limitées en nombre de personnes.</p> <p>En ce qui concerne le parking du Nouvelet (inquiétude face à son utilisation par les usagers de la Maison des associations) : une sensibilisation sera faite par la référente de la vie associative.</p>

<p>Parking de la résidence du Nouvelet : Carambolage dans le parking, des voitures ont été abimées. Comment solutionner le problème des voitures qui ne bougent plus depuis plusieurs années ?</p>	<p>Pour les voitures qui ne bougent pas, ce n'est que la copropriété qui peut faire quelque chose. La ville ne peut qu'accompagner la démarche.</p> <p>Un des points important pour cette résidence, c'est la résidentialisation. Ce point doit être inscrit à l'ordre du jour du conseil syndical. Il s'agit d'une copropriété privée, la Ville ne peut pas intervenir. Néanmoins la Ville fait aujourd'hui partie de la copropriété avec l'acquisition du local pour les associations. Cela peut aider pour obtenir la résidentialisation. Il y a un certain nombre de travaux à réaliser pour la résidence des Nouvelet. Il est possible d'obtenir des aides de l'état pour réaliser ces travaux.</p>
<p>Quand les services techniques accordent un permis est-ce qu'ils constatent que le permis répond bien aux règles du PLU ?</p>	<p>Si le PLU n'est pas respecté la Ville intervient au moment où les travaux sont terminés et demande une remise en conformité.</p>
<p>Pourquoi la population n'a-t-elle pas été informée de la commémoration de l'esclavage qui s'est déroulé le 10 mai ?</p>	<p>Comme tous les ans une information est passée au personnel de la Ville. C'est également une tradition de cibler plutôt les associations qui rayonnent sur la Ville.</p>
<p>Pour l'horaire ne serait-il pas plus judicieux que la commémoration se déroule plutôt en fin de soirée.</p>	<p>Cette question sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal</p>
<p>L'aéroport de Paris souhaite passer de 18 millions de passagers à 40 millions de passagers. Les créneaux actuels ne suffiraient pas à absorber le nombre de passagers supplémentaires.</p> <p>En ce qui concerne les travaux de la piste 3 : il semblerait que ce soit pour permettre qu'en cas de problème sur Roissy, l'A380 puisse se replier sur l'aéroport d'Orly.</p>	<p>Objectif aéroport de Paris : pas d'augmentation du nombre de créneaux et mouvements. C'est inscrit dans la loi PACTE.</p> <p>Il n'a jamais été question que l'A380 revienne sur Orly. Il n'y a plus de commandes pour cet avion. Les compagnies préfèrent avoir un renouvellement de leur flotte de nouvelle génération (moins bruyant moins polluant).</p>
<p>L'été dernier le Conseil départemental a réalisé une mise en sécurité pour l'école Jean Moulin. Demande à ce que l'avenue de la Victoire soit également équipée de ralentisseurs.</p> <p>Remarque : aggravation au niveau du sillon de l'arrêt des bus. Pour les deux roues cela pose problème (juste devant le café place Gaston Viens) sillon de 8 cm environ.</p>	<p>Cette question est abordée dans l'ordre du jour qui suit.</p> <p>Sillon dans la chaussée angle Avenue Adrien Raynal - Avenue Des Martyrs de Châteaubriant : le comblement a été réalisé.</p>
<p>Ou en est le projet Orly/Liberté ?</p>	<p>Pas assez d'Orlysiens qui se sont proposés. On relance pour avoir plus de volontaires. L'objectif : avoir des Orlysiens qui ont un peu de temps pour accompagner des personnes à mobilité réduite ou âgées, avec possibilité d'indemnisation des indemnités kilométriques en cas d'utilisation du véhicule.</p> <p>Il est important de relayer l'information pour avoir plus de monde. En 2018 : 116 trajets avec 8 personnes ont été réalisés. Le nombre de trajets augmentent petit à petit.</p>
<p>La ligne blanche rue du 11 novembre n'est toujours pas remise. Cela pose problème.</p>	<p>La demande va être relayée.</p>

Projet du TRAM : panneau tombé, resté au sol :	C'est la société « transavo » qui doit s'en occuper mais c'est à nous de relayer. Si ce n'est pas suivi d'effet ce n'est pas normal.
Où en est le déplacement des tribornes à l'angle de l'avenue des Martyrs de Châteaubriant et l'avenue de la Victoire ?	L'emprise concernée est réservée à la prolongation du tramway T9. il ne faut pas perdre de vue qu'un jour le tramway puisse passer à cet endroit pour continuer sa route vers l'aéroport.  Il ne faut pas déplacer les tribornes trop loin cela ne servirait à rien. On va se renseigner sur l'état des réseaux. L'aspect technique est important mais également l'aspect du nombre d'habitants.
Futur liaison avec la ligne 14 ?	Confirmation qu'IDF mobilité mettra une navette. Objectif : faire inscrire les études de prolongation du tramway. Bataille à mener
Que fait-on pour les nuisances générées lors des mariages ?  Bien souvent ces agissements ce n'est pas qu'autour de la mairie mais également dans les rues.	Sensibiliser, convaincre, attirer l'attention que faire la fête ce n'est pas générer de gêne. Demande qu'aucun mariage ne soit célébré Tant que les voitures ne sont pas garées correctement (à l'exception des voitures type limousine). Proposition de travailler sur une charte à distribuer « Comment on se comporte » et de sensibiliser les futurs mariés quand ils viennent déposer leurs bancs.
Pose de store refusé par le PLU	On va se renseigner
Rue Ernest de la Tour : les poubelles ne sont pas ramassées, rue extrêmement sale, présence de rats.	L'agent du SCHS s'est rendu sur place à plusieurs reprises. Il n'y avait pas de containers hormis ceux de la collecte du jour.
Problème de chiens : du matin au soir des chiens aboient au 47, rue Ernest de la Tour.	Demande qu'un courrier soit envoyé.
Remarque : la rue de la victoire est dangereuse pour les enfants qui la traversent. Proposition : pour la sécurité des enfants, il serait judicieux de faire une petite formation aux enfants d'âge élémentaire avec l'aide de la sécurité.	Réponse : c'est fait par Madame MURATOR (commissariat de Choisy le Roi) pour les élèves de CM2.
Remarque : affichage partie politique (collage sans respecter les panneaux réservé pour cela). Le Code de l'environnement prévoit 1500 euros d'amende par affiche. Il faut respecter les panneaux d'affichage libres et ne pas coller partout.	Réponse : Un courrier rappelant le code de l'environnement sera envoyé au parti concerné.
Défrichage (Bois les Roses) sans attendre les recours, pourquoi cette urgence.  Quel est le coût du défrichage et qui a payé ?	Réponse : Il faut entendre ce qui est écrit dans les rapports rédigés par les avocats plus ceux de la Direction de l'environnement de la préfecture. L'association est allée en justice sur cette question. La réponse sera apportée en temps voulu.  On va se renseigner.

<p>ANRU 2 : il a été annoncé la construction de 360 logements et récemment un chiffre de 990 a été avancé.</p> <p>Avec la participation de la Ville à un projet Métropole, on va atteindre entre 2000 et 3000 logements sur la zone Sénia et Carrière. Tout cela ajouté on explose par deux les projections annoncées en 2013.</p>	<p>C'est sur l'ensemble de l'ANRU. Les 360 logements c'est pour les Navigateurs.</p> <p>Un protocole est réalisé et permet de faire des études pour faire un équilibre global. Les chiffres peuvent évoluer, mais au niveau du protocole on n'a pas varié ou à la marge.</p> <p>On est sur ce qui était prévu</p>
--	---

A la suite de ces échanges, Madame Christine JANODET, félicite l'assemblée pour sa présence qui démontre l'utilité des conseils de quartier, l'ordre du jour est ensuite abordé :

## I – Adoption du compte rendu

Adopté à l'unanimité

## II – Réponses aux questions posées lors de la dernière séance

<p><b>Résidence Max Jacob :</b> Il va y avoir moins de places de parking sur la résidence, donc les personnes iront se garer sur la résidence du Nouvelet qui se trouve à proximité.</p>	<p>Dans la déclaration préalable de travaux pour la résidentialisation de Max Jacob, il est prévu de conserver les places existantes, et d'en créer une supplémentaire close et couverte. Il existait 60 places, il y en aura donc 61 à la fin des travaux.</p> <p>Les emplacements boxés sont loués aux mêmes conditions qu'avant les travaux de résidentialisation mais se verront ajouter les charges liées à l'entretien du portail d'accès des véhicules (environ 2€ par mois). Les emplacements aériens seront eux loués mensuellement environ 18 € charge comprises.</p>
<p><b>Portail Groupe scolaire Romain Rolland :</b> Les panneaux solaires sont défectueux</p>	<p>Le portail et son automatisme ont coûté 12.000 euros HT - le dysfonctionnement résulte d'actes de vandalisme à répétition (neutralisation à la peinture des capteurs de fermeture automatique...)</p> <p>Le fournisseur et les Services techniques étudient la parade.</p> <p>En cas de récurrence, la camera nomade sera installée sur le site.</p>
<p><b>Renouvellement urbain (secteur Zakelly) :</b> Y aura-t-il un peu plus de tri-bornes sur le quartier ?</p>	<p>Il y aura des tri-bornes.</p>
<p><b>Rue Ernest de la Tour :</b> Poubelles qui traînent dans les rue Ernest de la Tour.</p>	<p>Signalement remonté aux services.</p>
<p><b>Bateaux sauvages (Avenue Paul Vaillant Couturier) :</b> certaines personnes aménagent des bateaux sauvages, en mettant des morceaux de basting dans les caniveaux pour pouvoir rentrer leur voiture <b>chez eux</b>.</p>	<p>Prévoir une visite sur site.</p>

<b>Grand Godet</b> : présence d'une voiture noire de marque Mercedes sans roues.	Déplacement sur site : aucune présence de voiture.
<b>Arrêt de bus 183</b> : La rigole est gorgée d'eau	Il faut attendre que les travaux du tramway soient terminés.
<b>Rue Edmond Rostand</b> : Présence de nid de poule.	Déplacement sur le site, aucun nid de poule n'a été observé.
<b>Problématique de nettoyage des gymnases</b> : Notamment celui du groupe scolaire Romain Rolland.	L'observation a été signalée à la direction des services des sports.

### III – Point sur les travaux

- **Le marché a fait peau neuve.** La Ville a engagé une réflexion pour une gestion différente du marché qui permettrait d'avoir une plus grande diversité de commerçants et un nettoyage mieux organisé.

Questions	Réponses
Q1 : quels sont les critères demandés pour attribuer les emplacements.	Le prestataire n'est pas encore en place. Le prestataire va essayer de ramener d'autres commerçants. Mais ceux qui sont là restent en principe.
Q2 : les containers vont-ils rester tout le temps ?	Le grand container va rester puisqu'il est à l'usage des commerçants pour leur matériel
Q3 : les commerçants qui sont sur ce marché n'ont-ils pas une obligation de suppression des sacs plastique ?	Le règlement est complexe. Le sac plastique engendre de la pollution pour la commune. C'est à surveiller. Tous les commerçants ne respectent pas cela.

- **Le pavillon rue du Noyer-Grenot** : le 15 avril 2019 : constatation de désordre sur le mur de clôture de la propriété située à l'angle de la rue Paul Vaillant Couturier (n°87) et de la rue Ernest de la Tour. Les services se sont déplacés mais les propriétaires ne se sont pas manifestés.
- Le 06 mai 2019, Le propriétaire a finalement mis des renforts au niveau de son mur. Malgré la cornière d'angle mise en place par le propriétaire (peu sécurisée), la Ville a décidé de lancer une procédure de péril imminent afin d'avoir l'avis d'un expert concernant l'état du mur et de savoir si les mesures conservatoires prises par le propriétaire sont suffisantes.
- **Installation futur d'un ralentisseur avenue de la Victoire à la sortie du parking du groupe scolaire Romain Rolland** : Le département va faire un ralentisseur sur toute la longueur du portail pour faciliter les ralentissements.

### IV – Informations générales

- **Travaux piste 3** : Une réunion a été tenue en mairie le 06 mai dernier en présence de Madame la Maire, des Elus et du Directeur de l'aéroport Paris/Orly. Le Directeur de l'aviation civile d'Orly était également présent. Une plaquette d'information a été diffusée aux Orlysiens.

L'aéroport d'Orly s'apprête à refaire à neuf la quasi-totalité d'une de ses pistes principales, la piste 3, pour se conformer à de nouvelles normes européennes. Les travaux sont prévus du 28 juillet au 2 décembre 2019, hors intempéries.

Ce type de travaux est rare (3300 mètres de longueur de piste, 45 mètres de largeur et 1 mètre de profondeur).

Coût : 110 millions d'euros.

Si les pistes sont réhabilitées tous les dix ans, la reconstruction de leurs dalles de béton a lieu tous les 25 à 50 ans. Construite en 1947, la piste 3 va être en partie détruite puis recréée aux deux tiers. Près de 700 personnes se relayeront 7 jours sur 7 et 24h/24 sur ce chantier.

Pour alléger les nuisances et faciliter les travaux, 6000 vols ont été modifiés et 3000 ont été annulés.

Respect du couvre-feu garanti. Le couvre-feu (23h30-6h) et limitation des vols à partir de 20h30.

→ **Les Art's Viateurs** : Organisée par l'Association Passerelle Orly-sud, en partenariat avec la Ville d'Orly, les Conseils de quartier (Est, Centre, Ouest) .Il s'agit de deux grandes parades qui traverseront et viendront relier les différents quartiers d'Orly.

Deux dates à retenir : Le mercredi 12 juin (les Arts'Viateurs, départ à 14h00 du groupe scolaire Paul Eluard. Pour le quartier Centre le Mercredi 26 juin départ à 14h00 du Centre social Andrée Chédid.

→ **La ressourcerie** :

- Le local est ouvert à la collecte de 10h à 18h30 par deux personnes en charge de récupérer, trier et valoriser les objets.
- 2 personnes viennent en renfort de 14h30 à 18h30 afin d'assurer la vente et la collecte. Parallèlement,
- des animations se tiennent à proximité immédiate du local de 14h30 à 17h30.
- Une ouverture est envisagée un samedi par mois (le 2ème de chaque mois) avec des ventes spéciales, sur le même mode d'ouverture que les mercredis.
- Les dates d'ouverture projetées sont :
- Les mercredis : 05/06 - 12/06 - 19/06 - 26/06 - 03/07 - 10/07 - 17/07 - 24/07 - 28/08 - 04/09 - 11/09 - 18/09 - 25/09 - 09/10 - 16/10 - 23/10 - 30/10 - 06/11 - 13/11
- Les samedis : 13/07 - 14/09 - 12/10 - 09/11
- Une fermeture estivale est prévue du 31/07 au 27/08.

Quant à la ressourcerie définitive, elle est prévue en janvier 2020.

→ **Bilan nettoyage citoyen 2018** : Cette édition 2018 a rassemblé plus d'une centaine de personnes de tous âges, arpentant les différents secteurs de la Ville à la recherche du moindre débris. En l'espace d'une heure et demie, ce sont près de 7 mètres cubes de déchets (environ 70 sacs de 100L) de toutes sortes (mégots, bouteilles en verre, plastiques, papier, canettes, etc.) qui ont été ramassés par les participants.

Plus de 20 points de dépôts d'encombrants ont également été relevés par les participants et collectés le jour même ou le lendemain par l'équipe des dépôts sauvages.

## V - Tour de table des Conseillers

Questions	Réponses
Parc Grand Gaudet : fontaine d'eau qui ne fonctionne pas. Penser à allumer la fontaine du square Alfred de Musset.	Relève du département mais on va relayer l'information. L'arrivée d'eau de la fontaine est peut-être coupée durant la période hivernale.
Problème de chats au moment du printemps.	Quand on appelle le SCHS il intervient et se met en relation avec une association.
Existe-t-il une association qui s'occupe des frelons ?	En principe les frelons ne reviennent pas dans le même nid dès qu'on vient les déloger.
Penser à vider régulièrement les poubelles du Centre Culturel.	La demande va être relayée
Prévoir réunion interquartier pour faire un point sur la restauration scolaire. Beaucoup de gâchis de viande.	Effectivement les enfants mangent moins de viande pour diverses raisons. Proposition de venir travailler sur les menus avec la commission

	des menus.
Parking du centre administratif : remettre le panneau interdit de stationner, les voitures recommencent à stationner. En plus les travaux de ravalement prennent toutes les places de stationnement actuellement.	La demande va être relayée.
Est-il possible d'avoir une piste cyclable au Grand Godet ?	
Les poubelles du restaurant « La cantine » avenue des Martyrs de Châteaubriant, peuvent-elles être déplacées ?	Difficile, c'est un problème de lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la séance à 21h45

